Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

# REVUE DE PRESSE

## DU 26 JANVIER AU 1ER FÉVRIER 2019

Chambly Matin
Le quotidien de Chambly

Jeudi, 24 Janvier 2019 21:08

# La pluie cause des accidents et provoque des inondations

*Mathieu Tye*

La pluie verglaçante et la glace vive de jeudi ont provoqué plusieurs accidents en plus d'inonder de nombreuses rues, mais n'auraient pas eu l'impact redouté sur la région avec une circulation plutôt fluide et sans panne électriques.

Neuf accidents mineurs sont survenus durant la journée sur l'ensemble du territoire desservi par la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. Aucune des personnes impliquées n'a toutefois subi des blessures graves, et ce malgré les mauvaises conditions routières.

Des rues inondées par les canalisations d'égouts bouchées ont rendu la conduite et les opérations de déneigements plus difficiles.

La fermeture temporaire des écoles de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) aurait contribué à la fluidité de la circulation et au nombre réduit d'accidents. « Les conditions routières étaient vraiment pire mercredi. Jeudi, avec les écoles fermées, c'était beaucoup plus facile sur les routes », expliquait Éric Boulianne de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

Malgré la météo difficile, aucune panne n'a été signalée dans la région selon Hydro-Québec. Beaucoup de glace est à prévoir, car avec les températures qui vont descendre jusqu'à -10 celsius demain, toute cette eau qui s'est accumulée sur les routes risque de geler.

LE JOURNAL DE CHAMBLY



# Pas d'école aujourd'hui

Frederic Khalkhal
fkhalkhal@journaldechambly.com

Le jeudi 24 janvier 2019, 7h36

*Les écoles seront fermées aujourd'hui à la suite des conditions météorologiques.*

Crédit photo : archives

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) et la Commission scolaire Riverside ont signalé ce matin que les écoles, services de garde et centres de formation seront fermés aujourd'hui en raison des conditions météorologiques. Tous leurs établissements sont concernés.

Il en va de même pour la Commission scolaire des Hautes Rivières (CSDHR). Les services de garde sont également fermés et les ateliers Passe-Partout sont annulés.

## Formation professionnelle et éducation des adultes

La CSDHR avisera plus tard en matinée la population si les cours qui débutent en après-midi ou en soirée pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont maintenus ou annulés.

Les activités régulières reprendront demain, vendredi, comme à l'habitude.

# Réchauffez le coeur d’un patient en donnant du sang!

Cet hiver, pourquoi ne pas braver le temps rigoureux pour aller donner du sang? Vous offrirez ainsi santé et réconfort aux personnes dans le besoin : un geste altruiste d’une valeur inestimable. Planifiez votre don dès maintenant!

L’École secondaire Ozias-Leduc vous invite à la collecte de sang organisée par le comité Ancrage et qui se tiendra le mercredi 6 février prochain entre 13 h 30 et 19 h 30. Elle aura lieu à la salle polyvalente de l’école située au 525, rue Jolliet à Mont-Saint-Hilaire. L’objectif de cet événement est d’accueillir 95 donneurs.

Vous contribuerez ainsi à sauver des vies! Mille dons de sang sont nécessaires chaque jour afin de maintenir la réserve collective de sang à un niveau optimal.

Il est possible de donner du sang tous les 56 jours, soit six fois par année.

Qui peut donner du sang?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 ans ou plus, peut généralement faire un don de sang. Avant de se présenter à une collecte, il est possible de vérifier son admissibilité auprès du Service à la clientèle-donneurs au 1 800 847-2525 ou de consulter le site Web d’Héma-Québec au www.hema-quebec.qc.ca, section Sang > Donneurs > Puis-je donner?

Si vous avez voyagé récemment, vérifiez si votre destination est considérée à risque pour la malaria, le virus Zika ou autres virus similaires.

À propos d’Héma-Québec

Héma-Québec a pour mission de répondre avec efficience aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d’origine humaine de qualité.

Héma-Québec, c’est plus de 1 300 employés, près de 165 000 donneurs de sang, plus de 2 000 collectes mobiles par an à travers le Québec, des milliers de bénévoles et plus de 300 000 produits sanguins livrés annuellement aux hôpitaux du Québec pour répondre aux besoins des malades.

Donnez du sang. Donnez la vie.

# Pas d’école aujourd’hui

Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

Le jeudi 24 janvier 2019, 7h20

*Les écoles de la Commission scolaire des Patriotes seront fermées aujourd'hui en raison des conditions météo*

Crédit photo : Archives

**La Commission scolaire des Patriotes et la Commission scolaire Riverside ont signalé ce matin que les écoles et centres de formation seront fermés aujourd’hui en raison des conditions météorologiques. Tous les établissements de ces deux commissions sont concernés.**

VOTRE MÉDIA HYPERLOCAL INDÉPENDANT
Le Contrecourant.com
Calixa-Lavallée - Contrecœur - Saint-Antoine - Saint-Roch - Verchères

## Commission scolaire des Patriotes

# Modification au calendrier scolaire 2018-2019 en raison du congé tempête du 24 janvier

Suite à la fermeture de ses établissements le 24 janvier 2019 en raison des mauvaises conditions climatiques, la Commission scolaire des Patriotes a apporté la modification suivante à son calendrier scolaire 2018-2019 :

**Journée pédagogique du 29 mars annulée**

Pour les élèves du primaire et du secondaire, cette journée de congé du 24 janvier sera reprise le vendredi 29 mars 2019, qui devait être une journée pédagogique.

Pour les élèves des centres de formation professionnelle et des adultes, cette journée de congé du 24 janvier ne sera pas reprise.

La Relève
Journal hebdomadaire indépendant | membre de hebdos QUÉBEC

# Coupe Marc-Hamon : six karatékas de l'école De Mortagne s'illustrent

Le 27 janvier 2019 — *Modifié à 10 h 39 min le 27 janvier 2019*

**Source: École secondaire De Motagne**

**Six élèves de l'école secondaire De Mortagne sont montés sur le podium lors de la Coupe Marc-Hamon, édition 2018, organisée par Karaté Québec. Il s'agit d'un rendez-vous provincial pour les athlètes de 6 à 15 ans en karaté qui compétitionnent sur le circuit de la fédération. Celle-ci suit le format olympique de la World Karate Federation (WKF).**

**Les élèves inscrits au programme Sport-études karaté Doken-Kai de l'école De Mortagne ont récolté collectivement quatre médailles ainsi que quatre cinquièmes**

*(Photo : Dominic Lizotte, entraîneur chef)*

places.

Au total, plus de 450 athlètes ont pris part à cette compétition disputée au Centre Pierre-Charbonneau, à Montréal, en novembre dernier.

**Les résultats**

Léonard Jomphe (12-13 ans), Kata 5e/ combat -48kg, médaille de bronze

Léanne Thérien (12-13 ans), Kata 7e

Christophe Bissonnette (12-13 ans), Kata 5e/ combat -48kg, 5e

Louis- Philippe Guilbault (12-13 ans), Kata 9e/ combat +48kg, bronze

Julien Brodeur (12-13 ans) Kata 9e/combat +48kg, bronze

Charles-Alexandre April (12-13 ans) Kata Or/ combat +48kg, 5e

Guillaume Paulhus et Ophélie Darche, respectivement élèves en cinquième et troisième secondaires, également du programme Sport-études, agissaient à titre d'entraîneurs du Noir et Or lors de ce tournoi. (D.L)

varennes & cie

28 janvier 2019

## N’OUBLIEZ PAS D’INSCRIRE VOTRE ENFANT POUR LA PROCHAINE ANNÉE SCOLAIRE

Commission scolaire des Patriotes

# La période officielle pour inscrire un nouvel élève ou réinscrire un enfant dans l’une des écoles primaires ou secondaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) se tiendra du 4 au 15 février 2019.

Il est important de procéder à l’inscription de son enfant pendant la période officielle. En effet, les inscriptions tardives sont parmi les premières à être identifiées pour un transfert en cas de surplus d’élèves dans une classe.

Il est à noter que les parents qui prévoient être absents durant la période officielle d’inscription doivent communiquer avec leur école de secteur avant le 1er février 2019.

**Nouvel élève - Inscription**

Les parents d’un enfant qui fréquentera la maternelle pour la prochaine année scolaire, ou ceux d’un jeune qui s’inscrira pour la première fois dans une école primaire ou secondaire de la CSP dès septembre 2019 sont invités à visiter le csp.ca/inscription pour connaître leur école de secteur et obtenir tous les détails entourant l’inscription scolaire, notamment l’horaire et le lieu spécifique à chaque école.

**Élève de la CSP – Réinscription au primaire**
Réinscription en ligne

La fiche d’inscription sera disponible sur le nouveau portail de la CSP Mozaïk Portail Parents, sous l'onglet « Ressources », à compter du 4 février 2019. Les parents auront du 4 février 8 h au 15 février 16 h pour la remplir et la transmettre en ligne. Ils devront avoir en main le numéro de fiche de leur enfant afin d’accéder au formulaire. Le numéro de fiche se trouve sur Mozaïk Portail Parents, sous l’onglet « Dossier ».

**Élève de la CSP – Réinscription au secondaire**
Nouveauté cette année : réinscription en ligne au secondaire!

Pour tous les élèves de 6e année et ceux du secondaire, la fiche d’inscription sera disponible à partir de la page d’accueil du Mozaïk Portail Parents à compter du 4 février 2019. Les parents auront du 4 février 8 h au 15 février 16 h pour la remplir, de même que pour confirmer le choix de cours de leur enfant. Il est à noter que, dans le cas de la réinscription au secondaire, seul le parent (ou les parents) associé à l’adresse principale est autorisé à remplir le formulaire.

Les parents qui n’ont pas accès à un ordinateur ou à Internet sont invités à communiquer avec le secrétariat de leur école.

*La Commission scolaire des Patriotes assure des services éducatifs à la population de 21 municipalités en outillant et soutenant un réseau de 68 écoles et centres de formation accueillant 33 833 élèves.*

# Toutes les matières sont dans la nature à l'école Arc-en-ciel

Frédéric Khalkhal
*fkhalkhal@versants.com*
*(mailto:fkhalkhal@versants.com)*

*Le lundi 28 janvier 2019, 16h00*

**L'École Arc-en-ciel à Sainte-Julie est la seule de la Commission scolaire des Patriotes, et peut-être même au Québec, à enseigner en plein air tous les mercredis à ses élèves de première année, beau temps, mauvais temps.**

Tous les mercredis, le rituel est le même pour les élèves de première année primaire de l'École Arc-en-ciel à Sainte-Julie. « Nous quittons par autobus à 13 h 15, direction le parc national du Mont-Saint-Bruno. Nous revenons à 15 h. Il est très rare de rater ce rendez-vous que les enfants attendent toujours avec impatience. »

Au milieu de branches, de feuilles, d'écorce, de neige pour alimenter le cours d'art plastique, on parle de la température qui est le thème du cours de sciences. Après avoir plastifié quelques feuilles en cas de pluie, il est temps de passer au cours de français en lisant sous les nuages. C'est pour ces moments que Geneviève Landry, l'une des enseignantes à l'origine de ce projet-pilote, s'est démenée afin de mettre en place cette classe pas comme les autres. « L'objectif est de remplacer tout ce qu'on pourrait faire en classe, à l'extérieur. À ce jour, nous avons eu de la chance, nous n'avons qu'un jour de pluie, en automne, mais nous étions à l'abri sous les feuilles. »

Avec sa collègue Julie Aubé, Geneviève Landry a visionné un reportage sur l'éducation en Finlande. « Le plein air y occupe une place importante depuis longtemps. J'ai trouvé l'idée

*Les élèves de l'École Arc-en-ciel de première année s'adonnent tous les mercredis aux joies de l'éducation en plein air.*

Crédit photo : courtoisie

intéressante. »

En plein débat sur la gratuité scolaire, la mise en place du projet sans l'appui financier des parents semblait difficile. « Nous n'avions pas le choix de prendre un autobus scolaire pour nous rendre au mont Saint-Bruno. Même si l'école n'est pas très loin, nous en avons pour 2000 $ de frais de transport, et aucun budget pour ce genre d'activité », précise Mme Landry.

La Commission scolaire des Patriotes a confirmé au journal que le budget transport alloué aux écoles était réservé aux élèves pour venir à leur école le matin et rentrer chez eux à la fin des cours.

Motivées à dépasser ce premier obstacle, les deux dames ont présenté l'initiative scolaire à la directrice de l'établissement et aux parents d'élèves afin d'organiser une dizaine de sorties avec l'aide de partenaires financiers.

Elles se sont inspirées pour convaincre le plus grand nombre du livre de François Cardinal *Perdu sans ma nature*. « Il explique comment, à cause de la place qu'occupent aujourd'hui les écrans, les jeunes ne profitent pas assez du plein air. Il faut savoir qu'il y a des familles à Saint-Bruno-de-Montarville qui ne sont jamais allées au mont Saint-Bruno », regrette Mme Landry.

Tout le monde semble avoir été enthousiaste à l'idée et les commanditaires ont été plus généreux que prévu. « Alors, plutôt que d'organiser 10 ou 15 sorties, nous avons programmé 30 sorties, un rendez-vous tous les mercredis, sauf exception, beau temps ou mauvais temps. »

Depuis septembre, les parents peuvent suivre sur un site les aventures scolaires du mercredi de leurs enfants, photos et résumés des cours à l'appui.

## Besoin de partenaires

Rando Québec, qui a pour objectif, avec son programme Jeunes en sentier, de favoriser l'accès à la randonnée pédestre et à la raquette chez les jeunes afin qu'ils adoptent de saines habitudes de vie, est le partenaire principal de ces sorties. La Caisse Desjardins du Grand

**« L'objectif est de remplacer tout ce qu'on pourrait faire en classe, à l'extérieur. » – Geneviève Landry**

Coteau, Uniprix Annie Lachapelle et Isabelle Tondreau et le député Stéphane Bergeron ( NDLR subvention accordée avant les dernières élections provinciales) ont complété le manque de financement pour rendre l'activité possible.

Ces ententes ont fait que cette année, l'activité ne coûte rien à l'école ni aux parents, si ce n'est de mettre dans le sac d'école une deuxième paire de mitaines à leurs enfants. Mais pour l'an prochain, les deux enseignantes comptent bien chercher d'autres commanditaires. « Si c'est possible, on renouvelle l'expérience l'an prochain. »

Depuis septembre 2018, les mercredis après-midi au mont Saint-Bruno, des élèves s'adonnent ainsi aux plaisirs de l'enseignement en nature. Une première aussi pour la Sépaq à Saint-Bruno, qui voit dans cette expérience un projet-pilote à suivre de près.

**Les initiatives d'éducation extérieure et de classes extérieures**

En avril 2018, la Fondation Monique-Fitz-Back a réalisé un rapport d'analyse d'un sondage Web mené auprès des intervenants du milieu de l'éducation du Québec sur les initiatives d'éducation extérieure et de classes extérieures. L'un des objectifs de ce rapport est de valider le degré d'appréciation à l'égard d'actions cibles, afin d'aider les établissements scolaires à aménager des classes extérieures et de faire connaître l'approche d'éducation extérieure auprès des enseignants du primaire et du secondaire.

L'étude, menée par le groupe Léger, indique qu'à 88 % du temps, les terrains d'école sont le lieu d'activités et de projets pédagiques extérieurs le plus utilisé, sur l'échantillon global de 374 intervenants du milieu de l'éducation du Québec pouvant s'exprimer en français ou en anglais. Seulement 2 % des répondants indiquent faire ces activités extérieures dans un parc régional ou de la Sépaq. Parmi les trois principaux avantages que les intervenants sondés perçoivent à la pédagogie en plein air, on note que cela permet de varier les méthodes; rend les apprentissages plus concrets et leur donne vie, ou encore améliore le bien-être des jeunes. Seulement 1 % des répondants n'ont vu dans cette manière d'enseigner aucun avantage.

Enfin, il ressort, selon le personnel de direction sondé, que le programme d'aide financière « Enseigner dehors » est l'action qui est susceptible de susciter le plus grand intérêt chez les intervenants de leur établissement.

## GALERIE PHOTOS

*Les élèves de l'École Arc-en-ciel de première année s'adonnent tous les mercredis aux joies de l'éducation en pleir*

VOTRE MÉDIA HYPERLOCAL INDÉPENDANT
Le Contrecourant.com
Calixa-Lavallée - Contrecœur - Saint-Antoine - Saint-Roch - Verchères

# N'oubliez pas d'inscrire votre enfant pour la prochaine année scolaire

## La période officielle d'inscription se déroulera du 4 au 15 février 2019

**La période officielle pour inscrire un nouvel élève ou réinscrire un enfant dans l'une des écoles primaires ou secondaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) se tiendra du 4 au 15 février 2019.**

Il est important de procéder à l'inscription de son enfant pendant la période officielle. En effet, les inscriptions tardives sont parmi les premières à être identifiées pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans une classe.

Il est à noter que les parents qui prévoient être absents durant la période officielle d'inscription doivent communiquer avec leur école de secteur avant le 1er février 2019.

**Nouvel élève – Inscription**

Les parents d'un enfant qui fréquentera la maternelle pour la prochaine année scolaire, ou ceux d'un jeune qui s'inscrira pour la première fois dans une école primaire ou secondaire de la CSP dès septembre 2019 sont invités à visiter le csp.ca/inscription pour connaître leur école de secteur et obtenir tous les détails entourant l'inscription scolaire, notamment l'horaire et le lieu spécifique à chaque école.

**Élève de la CSP – Réinscription au primaire**

*Réinscription en ligne*

La fiche d'inscription sera disponible sur le nouveau portail de la CSP Mozaïk Portail Parents, sous l'onglet « Ressources », à compter du 4 février 2019. Les parents auront du 4 février 8 h au 15 février 16 h pour la remplir et la transmettre en ligne. Ils devront avoir en main le numéro de fiche de leur enfant afin d'accéder au formulaire. Le numéro de fiche se trouve sur Mozaïk Portail Parents, sous l'onglet « Dossier ».

**Élève de la CSP – Réinscription au secondaire**

*Nouveauté cette année : réinscription en ligne au secondaire!*

Pour tous les élèves de 6e année et ceux du secondaire, la fiche d'inscription sera disponible à partir de la page d'accueil du Mozaïk Portail Parents à compter du 4 février 2019. Les parents auront du 4 février 8 h au 15 février 16 h pour la remplir, de même que pour confirmer le choix de cours de leur enfant. Il est à noter que, dans le cas de la réinscription au secondaire, seul le parent (ou les parents) associé à l'adresse principale est autorisé à remplir le formulaire.

Les parents qui n'ont pas accès à un ordinateur ou à Internet sont invités à communiquer avec le secrétariat de leur école.

*La Commission scolaire des Patriotes assure des services éducatifs à la population de 21 municipalités en outillant et soutenant un réseau de 68 écoles et centres de formation accueillant 33 833 élèves*.

N'OUBLIEZ PAS
D'INSCRIRE OU DE RÉINSCRIRE
VOTRE ENFANT
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2019 - 2020

Période officielle d'admission et d'inscription :
DU 4 AU 15 FÉVRIER 2019

Consultez csp.ca ou communiquez
avec votre école de secteur

Commission scolaire
des Patriotes

450 441-2919 poste 3806 : csp.ca

05047

N'OUBLIEZ PAS

D'INSCRIRE OU DE RÉINSCRIRE

VOTRE ENFANT
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2019 - 2020

Période officielle d'admission et d'inscription :

DU 4 AU 15 FÉVRIER 2019

Consultez csp.ca ou communiquez
avec votre école de secteur

Commission scolaire
**des Patriotes**

450 441-2919 poste 3806 : csp.ca

École en plein air à Sainte-Julie

# Toutes les matières sont dans la nature

**L'École Arc-en-ciel à Sainte-Julie est la seule de la Commission scolaire des Patriotes, et peut-être même au Québec, à enseigner en plein air tous les mercredis à ses élèves de première année, beau temps, mauvais temps.**

un texte de Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

Tous les mercredis, le rituel est le même pour les élèves de première année primaire de l'École Arc-en-ciel à Sainte-Julie. « Nous quittons par autobus à 13 h 15, direction le parc national du Mont-Saint-Bruno. Nous revenons à 15 h. Il est très rare de rater ce rendez-vous que les enfants attendent toujours avec impatience. »

Au milieu de branches, de feuilles, d'écorce, de neige pour alimenter le cours d'art plastique, on parle de la température qui est le thème du cours de sciences. Après avoir plastifié quelques feuilles en cas de pluie, il est temps de passer au cours de français en lisant sous les nuages. C'est pour ces moments que Geneviève Landry, l'une des enseignantes à l'origine de ce projet-pilote, s'est démenée afin de mettre en place cette classe pas comme les autres. « L'objectif est de remplacer tout ce qu'on pourrait faire en classe, à l'extérieur. À ce jour, nous avons eu de la chance, nous n'avons eu qu'un jour de pluie, en automne, mais nous étions à l'abri sous les feuilles. »

Avec sa collègue Julie Aubé, Geneviève Landry a visionné un reportage sur l'éducation en Finlande. « Le plein air y occupe une place importante depuis longtemps. J'ai trouvé l'idée intéressante. »

En plein débat sur la gratuité scolaire, la mise en place du projet sans l'appui financier des parents semblait difficile. « Nous n'avions pas le choix de prendre un autobus scolaire pour nous rendre au mont Saint-Bruno. Même si l'école n'est pas très loin, nous en avons pour 2000 $ de frais de transport, et aucun budget pour ce genre d'activité », précise Mme Landry.

La Commission scolaire des Patriotes a confirmé au journal que le budget transport alloué aux écoles était réservé aux élèves pour venir à leur école le matin et rentrer chez eux à la fin des cours.

Motivées à dépasser ce premier obstacle, les deux dames ont présenté l'initiative scolaire à la directrice de l'établissement et aux parents d'élèves afin d'organiser une dizaine de sorties avec l'aide de partenaires financiers.

**« L'objectif est de remplacer tout ce qu'on pourrait faire en classe, à l'extérieur. »**
**- Geneviève Landry**

Elles se sont inspirées pour convaincre le plus grand nombre du livre de François Cardinal *Perdu sans ma nature*. « Il explique comment, à cause de la place qu'occupent aujourd'hui les écrans, les jeunes ne profitent pas assez du plein air. Il faut savoir qu'il y a des familles à Saint-Bruno-de-Montarville qui ne sont jamais allées au mont Saint-Bruno », regrette Mme Landry.

Tout le monde semble avoir été enthousiaste à l'idée et les commanditaires ont été plus généreux que prévu. « Alors, plutôt que d'organiser 10 ou 15 sorties, nous avons programmé 30 sorties, un rendez-vous tous les mercredis, sauf exception, beau temps ou mauvais temps. »

Depuis septembre, les parents peuvent suivre sur un site les aventures scolaires du mercredi de leurs enfants, photos et résumés des cours à l'appui.

**BESOIN DE PARTENAIRES**

Rando Québec, qui a pour objectif, avec son programme Jeunes en sentier, de favoriser l'accès à la randonnée pédestre et à la raquette

Les élèves de l'École Arc-en-ciel de première année s'adonnent tous les mercredis aux joies de l'éducation en plein air. (Photos : courtoisie)

chez les jeunes afin qu'ils adoptent de saines habitudes de vie, est le partenaire principal de ces sorties. La Caisse Desjardins du Grand Coteau, Uniprix Annie Lachapelle et Isabelle Tondreau et le député de l'époque Stéphane Bergeron ( NDLR subvention accordée avant les dernières élections provinciales) ont complété le manque de financement pour rendre l'activité possible.

Ces ententes ont fait que cette année, l'activité ne coûte rien à l'école ni aux parents, si ce n'est de mettre dans le sac d'école une deuxième paire de mitaines à leurs enfants. Mais pour l'an prochain, les deux enseignantes comptent bien chercher d'autres commanditaires. « Si c'est possible, on renouvellera l'expérience. »

Depuis septembre 2018, les mercredis après-midi au mont Saint-Bruno, des élèves s'adonnent ainsi aux plaisirs de l'enseignement en nature. Une première aussi pour la Sépaq à Saint-Bruno, qui voit dans cette expérience un projet-pilote à suivre de près.

## Les initiatives d'éducation extérieure et de classes extérieures

**En avril 2018, la Fondation Monique-Fitz-Back a réalisé un rapport d'analyse d'un sondage Web mené auprès des intervenants du milieu de l'éducation du Québec sur les initiatives d'éducation extérieure et de classes extérieures. L'un des objectifs de ce rapport est de valider le degré d'appréciation à l'égard d'actions cibles, afin d'aider les établissements scolaires à aménager des classes extérieures et de faire connaître l'approche d'éducation extérieure auprès des enseignants du primaire et du secondaire.**

**L'étude, menée par le groupe Léger, indique qu'à 88 % du temps, les terrains d'école sont le lieu d'activités et de projets pédagiques extérieurs le plus utilisé, sur l'échantillon global de 374 intervenants du milieu de l'éducation du Québec pouvant s'exprimer en français ou en anglais. Seulement 2 % des répondants indiquent faire ces activités extérieures dans un parc régional ou de la Sépaq. Parmi les trois principaux avantages que les intervenants sondés perçoivent à la pédagogie en plein air, on note que cela permet de varier les méthodes; rend les apprentissages plus concrets et leur donne vie, ou encore améliore le bien-être des jeunes. Seulement 1 % des répondants n'ont vu dans cette manière d'enseigner aucun avantage.**

**Enfin, il ressort, selon le personnel de direction sondé, que le programme d'aide financière « Enseigner dehors » est l'action qui est susceptible de susciter le plus grand intérêt chez les intervenants de leur établissement.**

N'OUBLIEZ PAS
D'INSCRIRE OU DE RÉINSCRIRE
VOTRE ENFANT
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2019 - 2020

Période officielle d'admission et d'inscription :
DU 4 AU 15 FÉVRIER 2019

Consultez csp.ca ou communiquez
avec votre école de secteur

Commission scolaire
des Patriotes

450 441-2919 poste 3806 : csp.ca

*Guide alimentaire canadien*

# Un outil pour plusieurs services

**Les garderies, les centres d'hébergement de soins longue durée ainsi que les écoles se conformeront au nouveau *Guide alimentaire canadien*, si ce n'est déjà fait.**

Un texte de **Martine Veillette**

Ces entités ont l'obligation de suivre le *Guide alimentaire canadien* pour développer leur offre alimentaire. Les personnes interrogées dans ces différents milieux ont indiqué qu'elles analyseront attentivement la nouvelle version afin de s'y conformer le plus possible.

Dans le nouveau *Guide*, il est notamment recommandé de consommer davantage de produits d'origine végétale, de manger abondamment de fruits et de légumes et de boire de l'eau principalement.

### Garderies

Pour certains centres de la petite enfance (CPE) et garderies en milieu familial, la transition était déjà amorcée. Mélanie Gauthier, directrice générale du CPE Franquette la Grenouille, à Chambly, voit d'un bon œil cette nouvelle version. « C'est une bonne nouvelle; il " a plus de sens ", dit-elle. Ça fait plusieurs années qu'on parle de ça et ça avait fait son chemin. Si on a quelque chose à changer pour se conformer, ça va juste améliorer notre offre. »

Elle précise que son CPE offrait déjà de façon régulière des repas à base de protéines végétales. Elle estime que c'est possiblement la même réalité dans d'autres. « Il y a certains milieux qui, au cours des années, ont revu à la baisse leur offre de viande. Avec les coupes qu'on a connues, c'est une belle option pour réduire les coûts. » La directrice souligne que ce n'est pas la seule raison de l'ajout de protéines végétales au menu.

Dans les prochaines semaines, la cuisinière de son centre participera à une formation avec d'autres cuisinières du regroupement des CPE de la Montérégie afin de voir ce qui peut être fait pour bien adapter les menus au Guide.

Suzanne Lapierre, responsable des services de garde en milieu familial de Chambly, Carignan et Saint-Basile-le-Grand au bureau coordonnateur, abonde dans le même sens : « On va être là pour accompagner nos responsables de services de garde dans les changements, s'ils ont des changements à apporter. »

Elle ajoute que le bureau coordonnateur n'imposera pas un menu, mais s'assurera que la règle soit respectée, notamment par des visites.

**« Si on a quelque chose à changer pour se conformer, ça va juste améliorer notre offre. »**
**-Mélanie Gauthier**

### Résidence pour personnes âgées

La directrice générale du Centre d'hébergement Manoir Soleil mentionne être en accord avec le nouveau Guide. Cependant, il n'est pas facile de changer de façon draconienne les habitudes alimentaires de ses résidants. « On doit faire les changements doucement, avance Christine Grégoire. C'est une génération qui est habituée de manger de la viande. Par exemple, des patates pilées, on ne pourrait pas ne plus en servir. C'est une activité pour eux de manger et un plaisir que de partager un repas. »

Elle fait observer que tout est cuisiné sur place en référence au Guide : « Je me demande si ça va avoir un gros changement. On ne pourrait pas donner à nos aînés des assiettes qui ne sont pas santé. Leur système est trop faible. »

Le Centre a recours à des nutritionnistes pour élaborer les menus. Mme Grégoire soutient également que certains résidants ont des conditions physiques qui nécessitent une diète spéciale. De plus, les portions varient selon l'état de santé.

**La nouvelle version du *Guide alimentaire canadien*. (Photo : Santé Canada )**

Quant aux CHSLD du territoire, au CISSS de la Montérégie-Centre, on réitère que « les nutritionnistes des établissements devront assurément se baser sur le nouveau *Guide alimentaire canadien* pour élaborer les menus dans les CHSLD ». Par contre, on concède qu'ils devront d'abord « prendre le temps nécessaire pour s'approprier ce nouveau document ». Il n'est donc pas possible pour le moment de savoir l'impact que ça aura sur les menus.

### Écoles

À la Commission scolaire des Patriotes (CSP), on mentionne que les écoles qui ont des cafétérias doivent se soumettre à la politique alimentaire qui se base entre autres sur le Guide. « On va prendre connaissance des nouvelles dispositions et apporter des changements s'il y a lieu. À première vue, les changements seraient mineurs », affirme Maryse St-Arnaud, porte-parole de la CSP.

Au moment d'écrire ces lignes, la Commission scolaire des Hautes-Rivières n'avait pas rappelé le journal.

### Question aux lecteurs

Adapterez-vous vos repas au nouveau *Guide alimentaire canadien*?

**redaction@journaldechambly.com**

N'OUBLIEZ PAS
D'INSCRIRE OU DE RÉINSCRIRE
VOTRE ENFANT
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2019 - 2020

Période officielle d'admission et d'inscription :
DU 4 AU 15 FÉVRIER 2019

Consultez csp.ca ou communiquez
avec votre école de secteur

Commission scolaire
des Patriotes

450 441-2919 poste 3806 : csp.ca

151850

LE JOURNAL DE CHAMBLY



# Toutes les écoles bientôt dotées d'un avertisseur de monoxyde de carbone

Martine Veillette
mveillette@journaldechambly.com

Le jeudi 31 janvier 2019, 8h51
Commentez

Hélène Roberge, présidente de la Commission scolaire des Patriotes.

Crédit photo : archives

**Tous les établissements des Commissions scolaires des Patriotes et des Hautes-Rivières ayant un système de chauffage à combustion auront un avertisseur de monoxyde de carbone, si ce n'est pas déjà fait.**

À la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSHR), l'opération a été effectuée durant la fin de semaine des 26 et 27 janvier dans une cinquantaine d'écoles. À la Commission scolaire des Patriotes (CSP), les treize écoles qui n'en possèdent pas en auront un dans les prochaines semaines. Ils sont déjà commandés.

« C'était déjà prévu qu'on en installerait, mais on n'avait pas de plan précis. Avec ce qui est arrivé, on accélère l'installation. La sécurité des élèves et du personnel est primordiale », mentionne Hélène Roberge, présidente de la CSP.

À la suite de la fuite de monoxyde de carbone à l'école primaire des Découvreurs de LaSalle, le ministre de l'Éducation et député de Chambly, Jean-François Roberge, a amorcé des démarches réglementaires afin d'obliger toutes les écoles à se doter d'un détecteur. Il a également demandé que les écoles adoptent un mécanisme d'inspection annuelle afin de s'assurer que les détecteurs soient fonctionnels et opérationnels.

Plusieurs élèves et enseignants ont été incommodés par la fuite survenue le 14 janvier. Certains en ont même gardé des séquelles. Une enquête a été ouverte par le Service de police de la Ville de Montréal afin de déterminer s'il y a eu ou non négligence criminelle.

## « C'est une préoccupation de savoir que les membres du personnel et les élèves sont en sécurité. » – Andrée Bouchard

### Un risque

« Quand un événement du genre survient, on doit faire un examen de conscience. Ça peut arriver chez nous, soutient Andrée Bouchard, présidente de la CSHR. C'est devenu notre priorité numéro un. »

La directrice des ressources matérielles lui a indiqué, raconte-t-elle, que si une fuite devait survenir, l'installation fait en sorte que le gaz sortira à l'extérieur du bâtiment. Une note en ce sens a été envoyée à tous les parents ainsi qu'à la direction des écoles concernées afin de les rassurer.

« C'est une préoccupation de savoir que les membres du personnel et les élèves sont en sécurité », dit-elle.

La présidente de la CSP mentionne que sur les 74 bâtiments, 34 possèdent un chauffage électrique et n'ont donc pas besoin d'avertisseur. Elle précise que ce ne sont pas nécessairement les écoles les plus récentes, puisque des travaux de remplacement du chauffage ont déjà été effectués dans le passé.

Quant aux autres écoles, qui possèdent un système de chauffage à combustion, vingt-sept ont déjà un détecteur, posé lors de travaux. « Le risque est similaire partout où le chauffage est à combustion. Il n'y en a pas un qui est plus à risque que l'autre », affirme Mme Roberge.

Elle assure que le Service des ressources matérielles effectue régulièrement l'inspection des installations afin que l'équipement soit conforme et en bon état. « On est très vigilants », s'exclame-t-elle.

Au moment d'écrire ces lignes, le Journal n'avait pas obtenu la réponse de la Commission scolaire Riverside.

## Intoxication au monoxyde de carbone

Le Gouvernement du Québec a produit un document, *Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone,* paru sur le Web. On y note que chaque année, plusieurs intoxications au monoxyde de carbone surviennent au Québec.

Puisque ce gaz est invisible et inodore, seul un avertisseur peut détecter sa présence. Il se dégage lorsque des appareils ou des véhicules brûlent un combustible, comme le propane, le bois ou le mazout.

En cas de fuite, il est conseillé de se rendre à l'extérieur et de composer le 9-1-1.

Les principaux symptômes d'une intoxication légère sont des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements. Ceux qui souffrent d'une intoxication plus importante peuvent ressentir des étourdissements, de la fatigue, des douleurs dans la poitrine, des troubles de la vision et des difficultés de concentration. Une intoxication grave peut entraîner des problèmes de coordination des mouvements, de la paralysie musculaire, voire une perte de conscience, empêchant ainsi la personne de quitter les lieux.